

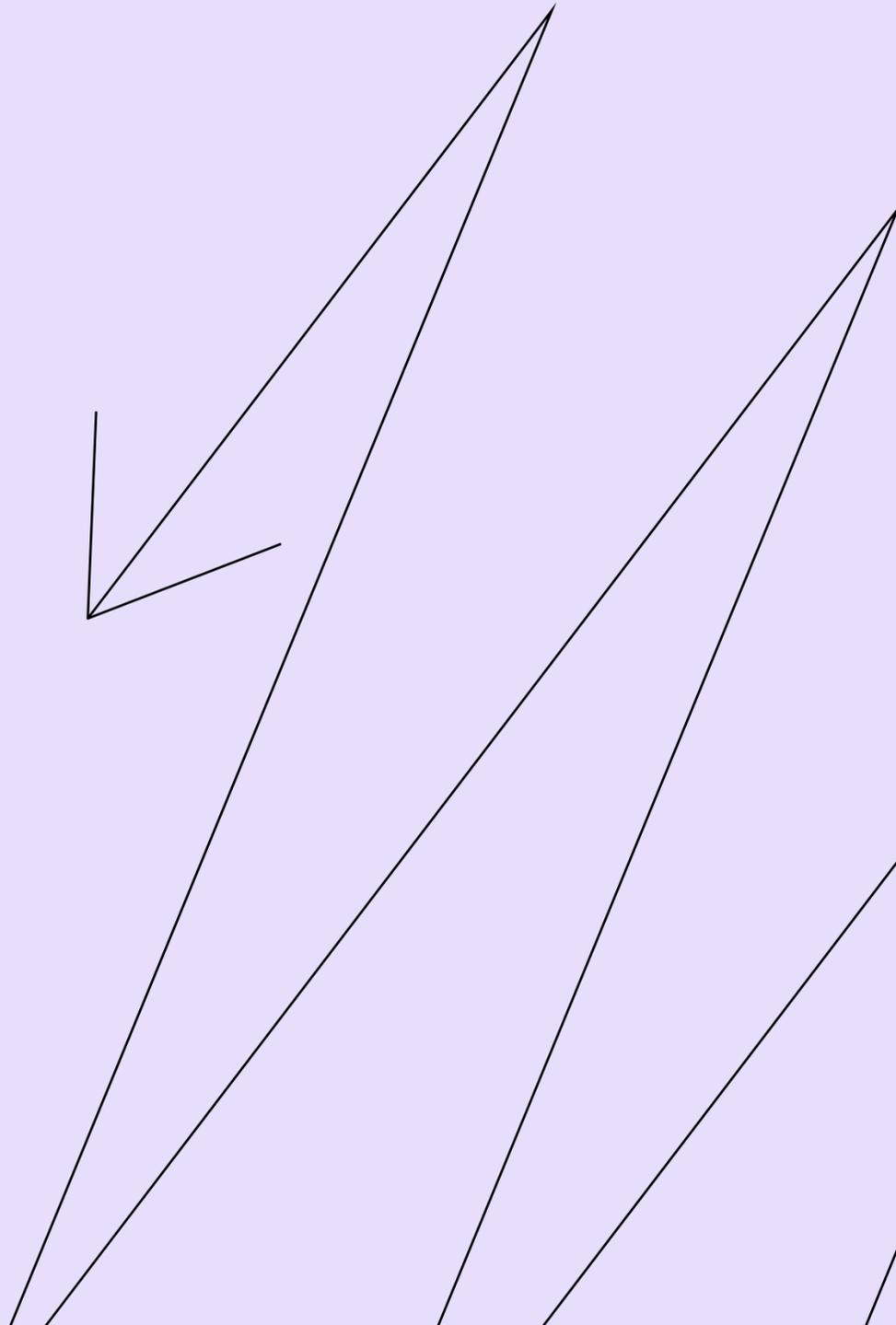
# Les Violences Sexuelles : Enjeux sociopolitiques et luttes communautaires

Justine Chenier, MSc & Gabrielle Comtois, LLM

**Regroupement québécois des centres d'aide et de  
lutte contre les agressions à caractère sexuel  
(RQCALACS)**

# Avant-propos

- Énoncé de reconnaissance territoriale
- Traumaverstimmment



# Le RQCALACS et les CALACS : En quelques mots



**Qui sommes-nous ?** Le Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (RQCALACS) est un organisme féministe à but non lucratif qui rassemble des Centres d'aide et de lutte du contre les agressions à caractère sexuel à travers le Québec.

**Mission ?** Le RQCALACS se consacre à favoriser l'échange d'expertises entre ses centres membres, à soutenir la recherche de solutions pour enrayer les agressions à caractère sexuel et à assurer le développement de services d'intervention féministe intersectionnel pour les femmes et les filles.

**Quelle est notre approche globale?** Le regroupement développe une approche féministe intersectionnelle pour mieux comprendre les différents contextes d'oppression intervenant dans la vie des personnes adultes et des enfants et pour adapter ses pratiques en fonction des besoins et des réalités de chacune.

**Depuis combien de temps ?** Depuis plus de 40 ans. Les premiers CALACS ont ouverts leurs portes dans les années 70 et le regroupement a été constitué dans les années 80.

**Quelle est notre structure ?** Le regroupement est constitué de CALACS membres qui partagent une approche commune. Il existe également des CALACS non-membres.

# Plan de la présentation



## Première partie

### Les violences sexuelles au cœur des luttes féministes

#### I

**1. Approche féministe des agressions à caractère sexuel : Plus que des rapports de domination.**

1.1 Pourquoi l'analyse féministe des agressions sexuelles est nécessaire ?

1.2 Des statistiques qui parlent d'elles-mêmes:  
Données recueillies par le RQCALACS en 2018-2019:

1.3 Violences genrées, riposte féministe : "La honte doit changer de camp"

#### II

**2. Pourquoi l'approche féministe intersectionnelle dans l'appréhension de la problématique des violences sexuelles?**

2.1 : Petit rappel Qu'est-ce que l'intersectionnalité ?

2.2 : Approche féministe intersectionnelle en intervention : Les bases

2.3 Obstacles à son intégration de l'approche féministe intersectionnelle et impacts sur les luttes féministes

# Plan de la présentation (Suite)



## Deuxième partie

### Analyse sociojuridique des violences à caractère sexuel

#### I

##### 1. Portrait statistique et historique

1.1 Qui sont les personnes les plus affectées par cette problématique?

1.2 Déconstruire le mythe du "real rape" ou du "viol de fond de ruelle"

1.3 Revisiter l'histoire du droit canadien en matière de violences sexuelles

#### II

##### 2. Enjeux d'actualité

2.1 Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe

2.2 Poursuites en diffamation

2.3 Déchéance parentale

2.4 Réforme du système de justice

1. Approche féministe des agressions à caractère sexuel : Plus que des rapports de domination.

Agresser sexuellement, c'est imposer des attitudes, des paroles, des gestes à connotation sexuelle contre la volonté de la personne, et ce, en utilisant l'intimidation, la menace, le chantage, la violence verbale, physique et psychologique.

Pour les CALACS, l'agression à caractère sexuel c'est d'abord un acte de domination, d'humiliation, d'abus de pouvoir, de violence.

## 1.1 Pourquoi l'analyse féministe des agressions sexuelles est nécessaire ?

Les violences sexuelles s'inscrivent dans la problématique des violences faite aux femmes.



Les CALACS proposent ainsi une analyse sociale des agressions à caractère sexuel.

82% des victimes d'agression à caractère sexuel sont des femmes et des filles.



La lutte contre les violences sexuelles doit donc tenir compte de la dimension genrée et profondément enracinée dans les rapports de pouvoirs qui traversent la société.

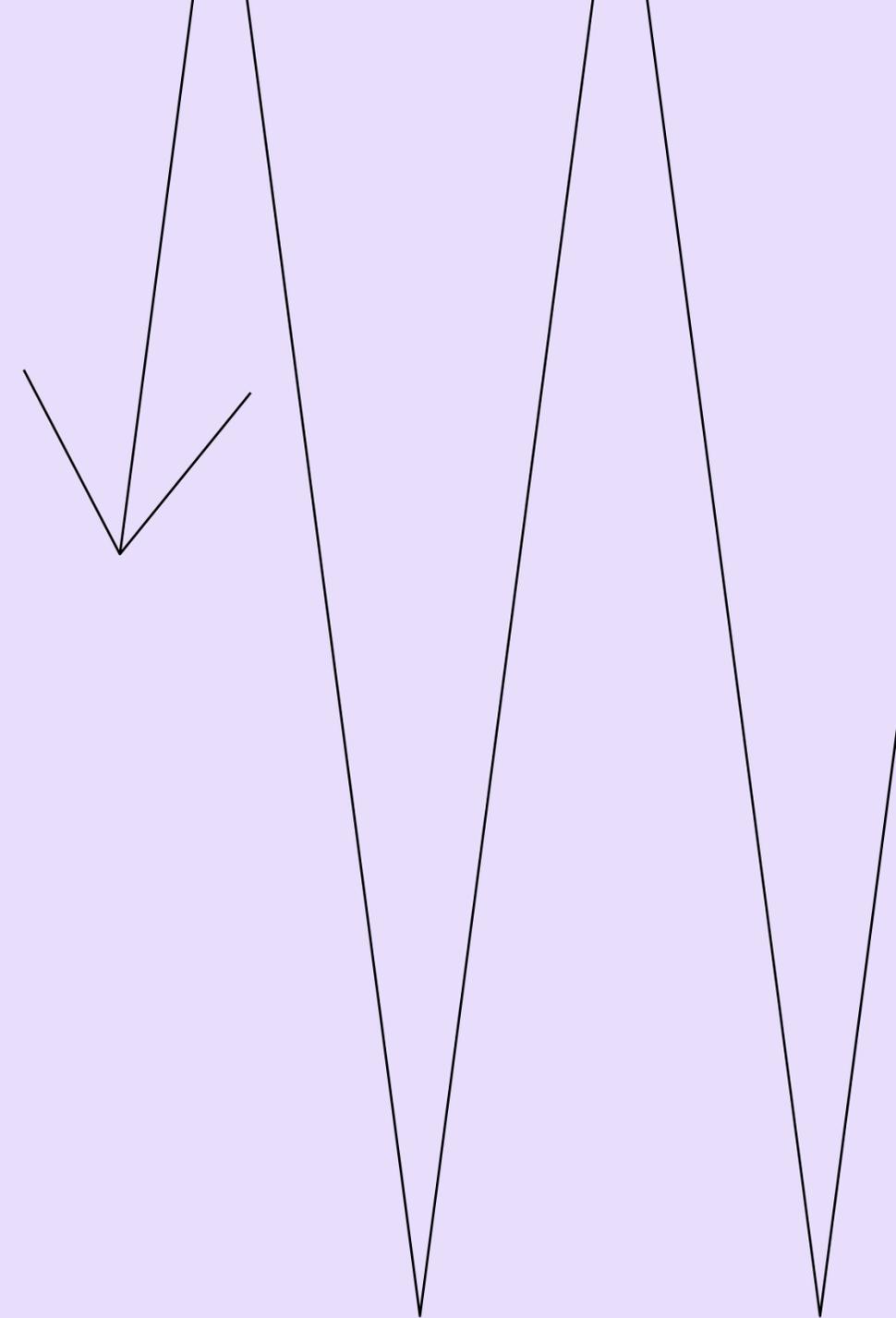
## 1.2 Des statistiques qui parlent d'elles-mêmes: Données recueillies par le RQCALACS en 2018-2019

63,9%) des femmes et des filles qui sont venues chercher du soutien dans les CALACS cette année ont été agressées avant l'âge de 18 ans.

43,1% des femmes et des filles qui ont eu recours aux services des CALACS avaient subi deux situations d'agression ou plus.

14,4% des femmes et des filles qui ont effectué une demande d'aide dans un CALACS ont été agressées entre 18 et 23 ans et plus de 20% ont subi une agression après l'âge de 24 ans.

Dans 97% des situations , la personne qui avait commis l'agression était de sexe masculin et dans 20% des cas, l'agresseur était mineur.



## 1.3 Violences genrées, riposte féministe : “La honte doit changer de camp”

“ Là, où il y a du pouvoir et de la violence, se créer des résistances ”

---



Les groupes de femmes et les militantes féministes ont une longue feuille de route en ce qui a trait à la lutte contre les violences de genre et les violences sexo-spécifiques.

Création des  
ressources pour  
femmes par les  
femmes



Au Québec

1970' Maisons d'hébergement  
1975 Premier CALACS (MCVI)  
1979 RQCALACS



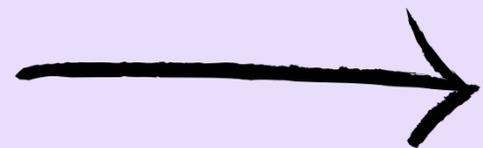
# PROBLÉMATIQUES



Les femmes et les filles ne représentent pas 'un groupe' homogène. Il **existe des inégalités entre les femmes elles-mêmes.**



**Exclusion et discrimination** de certains groupes de femmes au sein des 'grands' mouvements féministes communautaires



**Ressources pour qui? Politiques pour qui? La justice pour qui? La parole de qui? La place pour qui?**

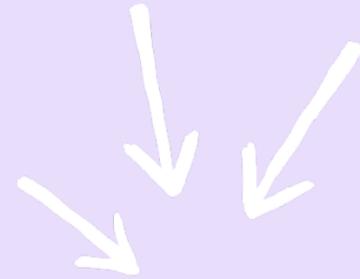
## 2. Pourquoi l'approche féministe intersectionnelle est primordiale dans l'appréhension de la problématique des violences sexuelles?

“Le positionnement des femmes de couleur, à l'intersection de la race et du genre, rend leur expérience concrète de la violence conjugale, du viol et des mesures pour y remédier qualitativement différente de celle des femmes blanches.”

---

-Kimberlé Crenshaw

# L'ANALYSE féministe intersectionnelle dans la lutte contre les violences sexuelles



Permet tenir compte de la relation entre les violences sexuelles et le patriarcat tout en considérant les autres systèmes d'oppression : Le racisme, l'homophobie, la transphobie, le capacitisme, entre autres.

**—** ET **—**

Ces différents systèmes de discriminations agissent l'un sur l'autre simultanément ce qui peut rendre certains groupes de femmes davantage vulnérables aux violences sexuelles. L'intersection de ces contextes est propice à l'exploitation des femmes et favorise les agressions à caractère sexuel et les violences sexuelles.

## 2.1 Petit rappel : Qu'est-ce que l'intersectionnalité ?

Intersectionnalité est un concept développé par la juriste et militante féministe noire américaine Kimberlé Crenshaw. Il décrit l'interdépendance des différentes formes de discrimination et d'oppression que peuvent subir certaines personnes en raison de leur appartenance à plusieurs groupes marginalisés.

Selon ce concept, les individus peuvent être affectés par plusieurs formes de discrimination, telles que la race, le genre, la classe sociale, l'orientation sexuelle, l'âge, la religion, etc., et ces différentes formes d'oppression se croisent et s'additionnent, créant ainsi des expériences de vie uniques et complexes.



## 2.2 : Approche féministe intersectionnelle en intervention: Les bases



### OBJECTIFS

Favoriser un dialogue entre différentes perceptions issues de différentes réalités pour enrichir les analyses, diversifier les moyens d'action;

Construire une lutte politique cohérente entre différents mouvements sociaux;

Reconnaître-Renverser les rapports de pouvoir entre les femmes/ Plus qu'une question d'inclusion

S'attaquer aux causes des discriminations, des inégalités, des violences.

# OUTILS

## Construction de l'approche intersectionnelle chez les organismes communautaires

Les contextes de  
vulnérabilité face aux ACS

Les différentes  
manifestations de la  
violence

Les stratégies de survivance



Les obstacles particuliers

Les besoins spécifiques  
des survivantes

Le caractère pluriel et  
inclusif du mouvement  
contre les violences  
sexuelles

## 2.3 Obstacles et résistances à l'intégration de l'approche féministe intersectionnelle et impacts sur les luttes féministes



Politiques publiques

Absence de reconnaissance de la classe politique de l'approche intersectorielle et cantonnement dans une approche ADS+ "à géométrie variable"



“ Ce n'est pas notre vision du féminisme ”

affirme le cabinet de Mme Biron, Ministre de la Condition féminine au Québec



## 2.3 Obstacles et résistances à l'intégration de l'approche féministe intersectionnelle et impacts sur les luttes féministes

→ Organisations et institutions

:

### Blanchiment de l'intersectionnalité

“ Ensemble de discours et de pratiques qui évacuent la pensée critique raciale de l'appareillage actuel de l'intersectionnalité et marginalisent les personnes racialisées comme productrices des savoirs intersectionnels ”

Sirma Bilgue,  
"Le Blanchiment de  
l'intersectionnalité



# Culture de la suprématie blanche

## Quelques exemples...

### Concernant la culture de la suprématie blanche

Tema Okun. dRworks : [www.dismantlingracism.org](http://www.dismantlingracism.org)

- Le présent texte est dédié à feu Kenneth Jones, collègue, mentor et ami de longue date qui a su infuser plusieurs sphères de ma vie de sagesse. Pour tout le reste, il m'a poussé à rester sincère. Je t'aime et tu me manques plus que tout.
- Cette introduction à la culture de la suprématie blanche s'appuie sur le travail de plusieurs personnes, dont : Andrea Ayvazian, Bree Carlson, Beverly Daniel Tatum, Eli Dueker, Nancy Emond, Kenneth Jones, Jonn Lunsford, Sharon Martinas, Joan Olsson, David Rogers, James Williams, Sally Yee ; les organisations *Grassroots Leadership*, *Equity Institute Inc*, *People's Institute for Survival and Beyond*, *Lillie Allen Institute*, *Western States Center* ; l'atelier « Challenging White Supremacy » ; ainsi que les contributions inestimables de centaines de personnes ayant participées au processus de démantèlement du racisme (DR).

*\*Les sections marquées d'un astérisque sont largement inspirées du travail de Daniel Buford, formateur principal à la People's Institute for Survival and Beyond, où des recherches approfondies sur la culture de la suprématie blanche ont été conduites.*

Vous trouverez ici une liste des principales caractéristiques qui composent la culture de la suprématie blanche tel qu'elle se manifeste dans nos organisations. La suprématie blanche tire sa puissance précisément du fait qu'elle constitue une culture omniprésente et invisible, difficile à percevoir, à identifier, à dénoncer. Les caractéristiques énumérées ci-dessous sont préjudiciables puisqu'elles sont à l'origine de normes bien souvent imposées tacitement sur les membres d'un groupe. Elles sont préjudiciables, aussi, parce qu'elles favorisent par-dessous tout la logique de la suprématie blanche. Parce que nous vivons toutes et tous au sein de cette culture de la suprématie blanche, ses modalités se manifestent dans les attitudes et les comportements de chacune et chacun d'entre nous, que nous soyons des personnes racisées ou blanches. Par conséquent, ces attitudes et comportements peuvent se manifester dans n'importe quelle organisation ou groupe, qu'il s'agisse d'organisations composées entièrement ou principalement de personnes blanches ou de personnes racisées.



**Il y a un lien avec le racisme systémique**

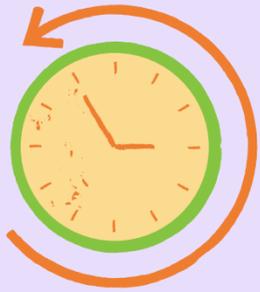
## Partie 2 : Analyse socio-judiciaire

### Les violences sexuelles au Canada : un portrait statistique



- Le taux d'agressions sexuelles contre les **femmes autochtones** est environ **3 fois plus élevé** que celui des femmes non autochtones.
- Le taux d'agressions sexuelles contre **les personnes handicapées** est environ **2 fois plus élevé** que celui des personnes non handicapées.
- Les personnes qui se définissent comme **homosexuelles ou bisexuelles** affichent **un taux d'agressions sexuelles 6 fois plus élevé** que celui observé chez les personnes hétérosexuelles

# Cadre juridique canadien : une perspective historique



**1892 :**

**Première codification dans le code criminel du Canada**

“The act of a man having carnal knowledge of a women who is not his wife without her consent”.

**1983 :**

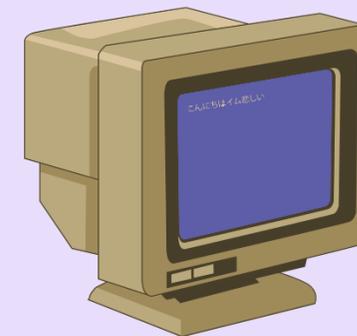
**Réforme majeure des crimes sexuels**

Tout contact sexuel sans consentement est visé. On retire également l'aspect genré du crime.

**1992:**

**Définition du consentement dans le code criminel.**

Comment les stéréotypes du présent continuent à être alimenté par le passé juridique?



# La définition moderne du crime d'agression sexuelle en droit canadien



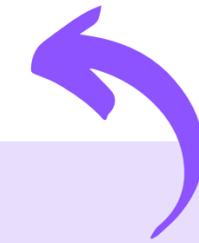
Articles 271 à 273.2 du Code criminel

Une agression sexuelle est **une voie de fait qui se définit par un attouchement volontaire de nature sexuelle commis par une personne sachant que la victime n'a pas consenti à l'attouchement ou faisant preuve d'aveuglement volontaire ou d'insouciance à cet égard.**

# La notion de consentement en droit canadien

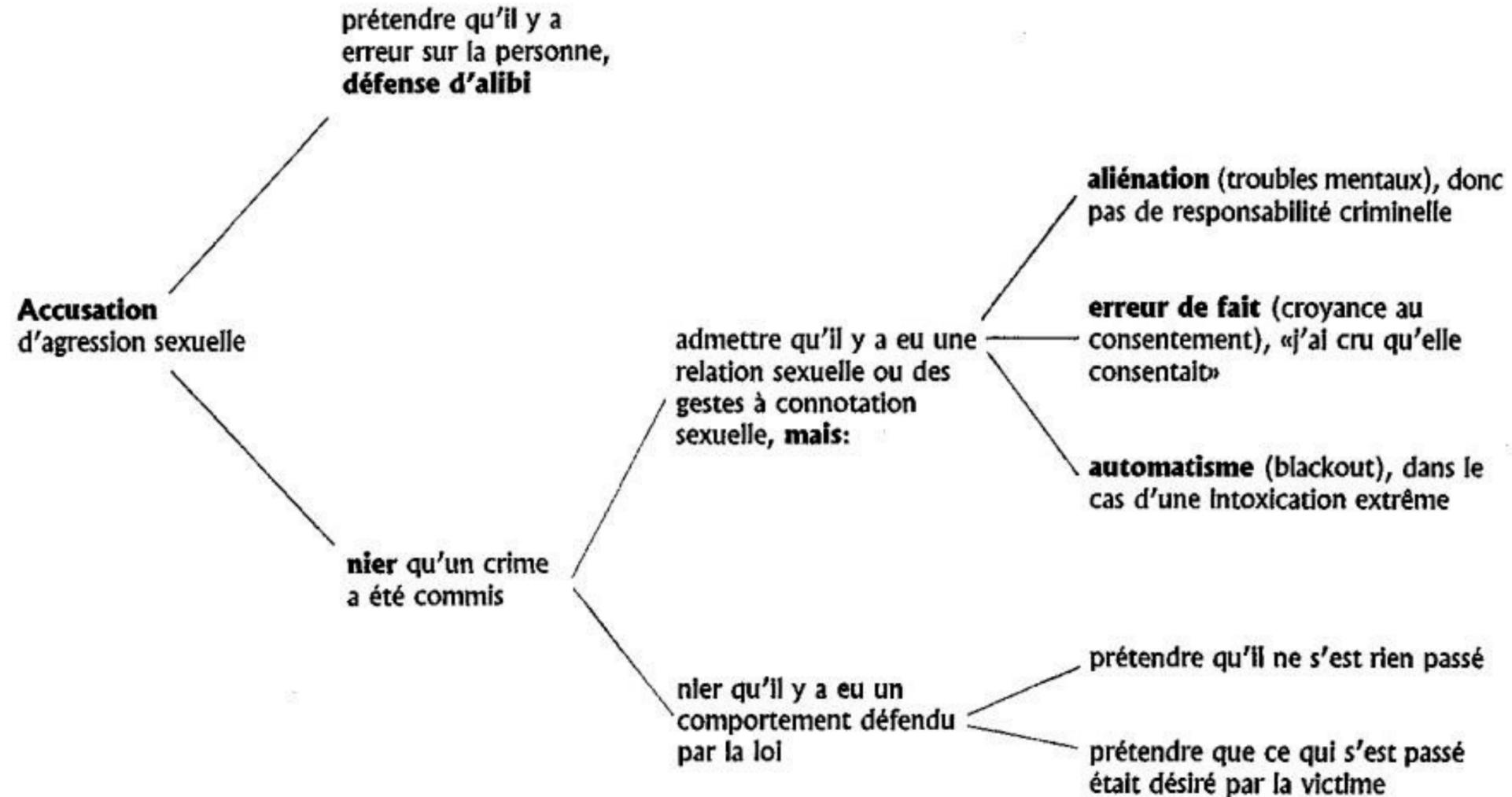


**L'accord volontaire du plaignant de se livrer à une activité sexuelle.** La conduite qui ne comporte pas d'accord volontaire à se livrer à une activité sexuelle ne constitue pas un consentement en droit.



Paragraphe 273.1(1) du Code criminel

# Stratégies de la défense



# Stratégies de défense illégales

- Affaiblissement volontaire de ses facultés
- Insouciance ou aveuglement volontaire
- Pas pris les mesures raisonnables
- Passé sexuel de la victime
- Consentement "implicite" de la victime (L'arrêt R. c. Ewanchuk)



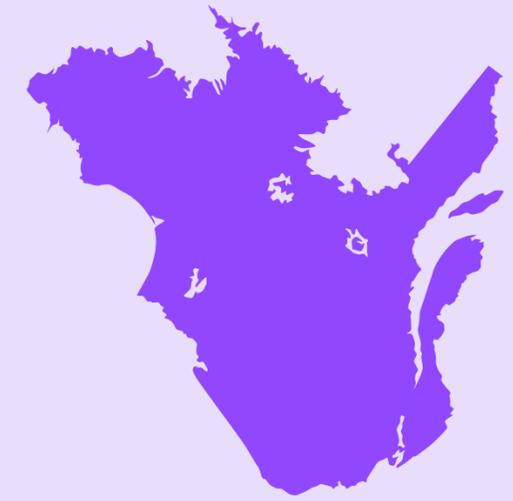
# Enjeux d'actualité

## Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe



- Mobiliser toute la population canadienne
- Aborder les facteurs sociaux et économiques
- Améliorer la santé, les conditions économiques et sociales, et le système judiciaire

Situation particulière du Québec



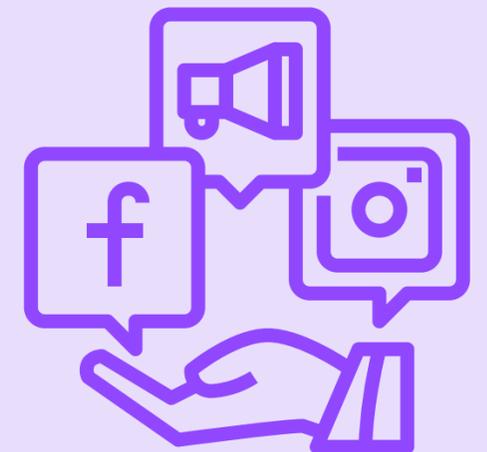
≡ EQUALITY ≡



## Poursuites en diffamation



- Dire ou écrire des choses désagréables ou défavorables sur une autre personne en sachant que c'est faux.
- Dire ou écrire des choses désagréables ou défavorables sur une autre personne quand vous devriez savoir qu'elles sont fausses.
- Dire ou écrire des choses désagréables ou défavorables sur une autre personne sans un motif valable, peu importe que ce soit vrai ou pas.



# Déchéance parentale

Le ministère de la Justice estime à plus de 170 le nombre d'enfants nés d'une agression sexuelle chaque année au Québec.



## Projet de loi 12

- Permettre à une mère victime de viol de refuser l'établissement de la paternité.
- L'agresseur demeure responsable de contribuer à satisfaire aux besoins de l'enfant.
- L'enfant conserve la possibilité d'hériter de l'agresseur après son décès.

# Réforme du système de justice (tribunal spécialisé)

Décembre 2020 :  
Dépôt du  
rapport "Rebâtir  
la confiance"

Novembre 2021 :  
Adoption de la Loi  
visant la création  
d'un tribunal  
spécialisé en matière  
de violence sexuelle et  
de violence conjugale

Mai 2022 :  
Déploiement  
des premiers  
projets pilotes



# Conclusion

PRÉVENTION

Quelles justices ?

Quels mouvements ?